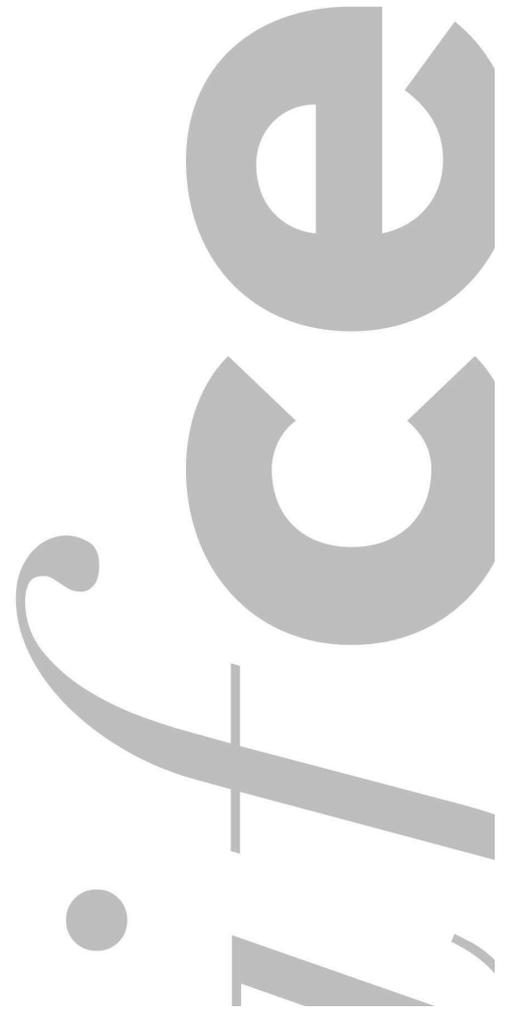


ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



Appel à concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée n°5

Prestations de formation en prévention santé et sécurité

Année 2018

Sommaire

1	Objet.....	3
2	Contexte.....	4
3	Objectifs.....	4
4	Attentes.....	5
4.1	Attentes concernant le prestataire.....	5
4.2	Contenu et durée des formations.....	6
4.3	Progression de la formation et du (ou des) stagiaire(s).....	14
4.4	Lieu et organisation des formations.....	14
5	Conditions particulières.....	14
5.1	Identification de l'établissement passant commande.....	14
5.2	Délais et contacts.....	14
5.3	Modalités de paiement.....	15
5.4	Livrables.....	16
5.5	Contenu et présentation de la proposition.....	16
5.6	Durée de validité des offres.....	17
5.7	Durée du marché.....	17
5.8	Prix.....	17
5.9	Conditions d'annulation ou de report.....	18
6	Classement des offres.....	18
7	Proposition de prix.....	20
8	Attestation sur l'honneur.....	35



1 Objet

Le présent appel à concurrence a pour objet des prestations de formation en prévention santé et sécurité dans le cadre d'un marché sur prix unitaires soumis au code des marchés publics art. 27 & 59 du décret 2016-360 du 25/03/2016, au bénéfice de l'ensemble des agents de l'Établissement Public Administratif, l'institut français du cheval et de l'équitation.

Les prestations de formation sont divisées en lots :

Lot 1 : Formation des Équipiers de Première Intervention (EPI)

Lot 2 : Formation habilitation électrique du personnel électricien – initiale et recyclage

- Travaux et/ou consignation d'ordre électrique en BT et/ou intervention générale – Indices B1, B2, BC, et/ou BR.

- Travaux d'ordre électrique en BT et HT et intervention générale – Indices B1, B2, BC, et/ou BR-HO, H1, H1V, H2, H2V et/ou HC.

Lot 3 : Formation habilitation électrique du personnel non électricien – initiale et recyclage (BS/BE)

- Interventions élémentaires de remplacement et raccordement sur installations électriques – Indice BS complété par l'indice BE manœuvre.

Lot 4 : Formation à la conduite en sécurité sur route et éco conduite.

Lot 5 : Formation à la conduite en sécurité d'engins de chantier et/ou PEMP + tests CACES - initiale et recyclage.

- R372 – Cat 1, 2, 4, 8, 9 et 10

- R386 – Cat 1B - 3B

Lot 6 : Formation Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) – Initiale et Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

Lot 7 : Prévention des risques liés à l'activité physique

Lot 8 : Formation initiale des assistants de prévention (fonction publique d'État)

Le marché à bons de commande prendra effet au jour de sa notification jusqu'au 31 décembre 2018, reconductible 1 an soit jusqu'au 31 décembre 2019. Les commandes



pourront être effectuées jusqu'au dernier jour du marché.

Toute formation commandée et confirmée devra avoir lieu avant le 31 décembre 2018.

Le candidat peut répondre à un, plusieurs voire tous les lots. Il sera conclu un marché par lot.

2 Contexte

L'Établissement Public à caractère Administratif, l'institut français du cheval et de l'équitation (ifce), placé sous la double tutelle des Ministères de l'Agriculture et des Sports, est un opérateur public, prestataire de services destinés à l'ensemble des acteurs de la filière cheval.

3 Objectifs

Conformément :

- aux dispositions fixées par le Code du travail (articles L4121-1, R4141-1 à R4141-10, R.4141-17 et suivants ainsi que l'article R4224-15),
- au décret 2011-774 portant modification du décret n°82-453 du 28/05/1982 modifié, relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,
- aux textes applicables dans la Fonction Publique d'État,

la présence de personnels ayant reçu l'instruction nécessaire pour la mise en œuvre d'actions d'hygiène, santé et sécurité, est obligatoire au sein de l'ensemble des unités fonctionnelles de l'établissement.

Il s'agit, par des prestations individualisées ou collectives, selon le lot :

- D'acquérir les principes fondamentaux de lutte contre le feu, lot 1.
- D'accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches confiées, lots 2 et 3.
- D'acquérir de nouveaux comportements de conduite économique et préventive, lot 4.
- De pouvoir conduire les engins motorisés de chantier et d'équipement de levage, afin de permettre le bon fonctionnement des sites de l'ifce, lot 5.
- D'apporter les gestes et actions de premiers secours en cas d'accident ou d'incident



sur une personne, lot 6.

- De combattre les risques de troubles musculo squelettiques à la source en prenant en compte l'environnement global des postes de travail, d'améliorer l'outil et les conditions de travail, lot 7.
- D'être en conformité avec la réglementation relative à la prévention des risques professionnels et dynamiser l'animation de la prévention par la montée en compétences du personnel chargé des activités de protection et de prévention des risques professionnels, lot 8.

4 Attentes

4.1 Attentes concernant le prestataire

Les attentes, concernant le prestataire retenu, sont :

- Un prestataire agréé. Présenter obligatoirement votre numéro d'agrément formation de façon lisible et distincte et joindre en annexe une copie du récépissé de déclaration d'activité d'un prestataire de formation.
- Un prestataire expérimenté dans le domaine des formations en prévention santé et sécurité (références). Les moyens humains et matériels prévus pour assurer les prestations devront être décrits. Le profil des intervenants potentiels (titulaires et remplaçants) devra être fourni en annexe, pour chaque lot.
- Un prestataire apte à réaliser des prestations de qualité selon le calendrier prévu dans le cahier des charges et lors de la commande.
- Un prestataire apte à répondre en intra et en inter-entreprise, en adéquation avec le cahier des charges.
- Un prestataire capable de couvrir le territoire national afin de proposer une formation au plus proche des différents sites des agents de l'ifce pour limiter les déplacements pour les formations longues, ne pouvant s'effectuer qu'en inter.



4.2 Contenu et durée des formations

Lot 1 : Formation des équipiers de première intervention	
<i>Durée de la formation</i>	<i>1h minimum à 0,5 jour maximum</i>
<i>Effectif approximatif concerné</i>	<i>Entre 65 et 100 agents par an environ</i>
<p><u>Objectif :</u> Réagir face à un début d'incendie. Savoir utiliser le bon extincteur en toute sécurité.</p> <p><u>Partie théorique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglementation. - Organisation générale de la sécurité incendie. - Triangle du feu. - Classement des combustibles. - Les agents extincteurs et actions sur le feu. - Les différents types d'extincteurs. <p><u>Partie pratique :</u> Chaque participant sera amené à manipuler un ou plusieurs extincteurs sur feu, extincteurs à la charge du prestataire.</p> <p><u>Matériel :</u> Le matériel nécessaire pour l'utilisation d'extincteurs sur feu est à fournir par le prestataire suivant le nombre d'agents à former.</p> <p><u>Organisation :</u> L'organisation des sessions pourra être réalisée soit au moyen d'un camion équipé pour la formation des équipiers de première intervention (capacité 40 personnes/jour), soit de bacs à feu. Prévoir des sessions en intra, sur les sites de l'ifce, si l'effectif est suffisant pour ouvrir une session.</p> <p>et/ou Prévoir des prestations individuelles, en inter, chez le prestataire, dans l'agence la plus proche du site de l'agent, pour les agents isolés.</p>	



Lot 2 : Formation initiale et recyclage habilitation électrique du personnel électricien :

- **Travaux et/ou consignation d'ordre électrique BT et/ou intervention générale – Indices B1, B2, BV et/ou BR**

- **Travaux d'ordre électrique en BT et HT et intervention générale – Indices B1, B2, BC, et/ou BR-HO, H1, H1V, H2, H2V et/ou HC**

Durée de la formation

De 2,5 jours à 3,5+ 0,5 jour TP pour l'initiale

De 1 à 1,5 jours + 0,5 jour TP pour le recyclage

Effectif approximatif concerné

1 à 4 agents environ/an

Formation assurée suivant la réglementation en vigueur, notamment les articles R.4544-9 et R.4544-10 du code du travail, ainsi que la norme NF C 18510 en vigueur.

Objectif :

Donner au participant les connaissances et savoir-faire lui permettant de :

- connaître les risques électriques et savoir s'en protéger,
- effectuer des interventions simples sur les installations électriques basse tension.
- effectuer des opérations de consignation en BT et réaliser les interventions d'entretien et de dépannage sur les installations et équipements électriques.

Matériel :

Remise à chaque agent d'un carnet de prescriptions établies sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.

Organisation :

Prévoir des inscriptions individuelles en inter-entreprise.

La partie travaux pratiques doit être effectuée sur des installations mises à disposition par le prestataire.



Lot 3 : Formation initiale et recyclage pour habilitation électrique du personnel non électricien

Interventions élémentaires de remplacement et raccordement sur installations électriques – Indice BS complété par l'indice BE manœuvre.

Durée de la formation

Niveau BS/BE

1,5 jour + 0,5 jour TP pour l'initiale

1 jour + 0,5 jour TP pour le recyclage

Effectif approximatif concerné

De 10 à 20 agents/an environ

Formation assurée suivant la réglementation en vigueur, notamment les articles R.4544-9 et R.4544-10 du code du travail, ainsi que la norme NF C 18510 en vigueur.

Objectif :

Donner au participant les connaissances et savoir-faire lui permettant de connaître les risques électriques, savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples.

Matériel :

Remise à chaque agent d'un carnet de prescriptions établies sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.

Organisation :

Prévoir des sessions en intra, sur les sites de l'ifce, si l'effectif est suffisant pour ouvrir une session. La partie travaux pratiques doit obligatoirement être effectuée sur les installations du site accueillant la formation.

Et/ou

Prévoir des prestations individuelles, en inter, chez le prestataire, dans l'agence la plus proche du site de l'agent, pour les agents isolés.

La partie travaux pratiques doit être effectuée sur des installations mises à disposition par le prestataire.



Lot 4 : Formation conduite en sécurité sur route et éco-conduite

<i>Durée de la formation</i>	<i>1 à 2 jours</i>
<i>Effectif approximatif concerné</i>	<i>De 10 à 15 agents/an environ</i>

Objectif :

Diminuer son risque d'accident.

Apprendre à évaluer, mémoriser les situations d'urgence, anticiper les situations à risque.

Conduire de façon plus responsable, plus écologique.

Descriptif :

- La formation sera effectuée sur des véhicules pouvant être conduits avec le permis B.
- Le programme devra prévoir une large place à la formation pratique : **conduite sur circuit fermé** et **véhicule avec informatique embarquée** pour les relevés de mesure.
- Formation théorique (bilan des connaissances, présentation des enjeux sécuritaires, économiques et écologiques...).
- Évaluation pour chaque apprenant avec relevé de consommation, de vitesse, d'accélération et de distances de freinage sur véhicule équipé, position du véhicule, freinage d'urgence, route mouillée...
- Débriefing.

Organisation :

Prévoir des prestations individuelles, en inter, chez le prestataire, dans l'agence la plus proche du site de l'agent.

Fournir une copie de l'attestation d'assurance et responsabilité civile.



Lot 5 : Formation à la conduite en sécurité des engins de chantier et/ ou des PEMP + Tests CACES

Formation initiale et recyclage – R372 et R386

Durée de la formation

À préciser

Effectif approximatif concerné

De 5 à 10 agents/an environ

Objectif :

Acquérir ou maintenir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en toute sécurité d'engins de chantier et/ou de plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP), en conformité avec la Recommandation R372 et/ou R386.

Obtenir le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité correspondant aux engins de la catégorie validée (délivrance de la carte obligatoire).

Descriptif :

Recommandations qui pourront être dispensées, en initiale ou recyclage :

- R372 - catégories 1, 2, 4, 8, 9, 10
- R386 1B et 3B

La durée sera précisée en fonction de la recommandation et du nombre de catégories à passer par agent.

Plusieurs catégories de même recommandation R372 ou R386 pourront être dispensées sur un même site voire pour un même agent. Un même agent pourra suivre lors d'une même session, pour une même recommandation, une ou plusieurs catégories en initial et une ou plusieurs catégories en recyclage.

Par exemple un agent pourra suivre la recommandation R372 catégories 8 et 9, ou un agent pourra suivre une formation initiale R372 et un autre un recyclage R372.

Plusieurs forfaits seront proposés comportant notamment :

- La mise à disposition du matériel, pour une session en intra, s'il n'est pas disponible sur le site concerné.
- Le coût pour le ré-entraînement et une nouvelle présentation à un test.

Organisation :

Les agents étant géographiquement localisés sur des sites ifce différents, il devra être proposé soit :



- Des sessions en intra sur site ifce (uniquement des agents ifce).
- Des sessions ou inscriptions individuelles en inter chez le prestataire avec des personnes externes à l'ifce, **au plus près du site** de l'agent afin de limiter les déplacements.
- Des actions individualisées sur site ifce.

L'ifce sera sensible à des propositions qui généreront des déplacements de courte durée et de faible distance.

Lot 6 : Formation SST (initiale et MAC)

<i>Durée de la formation</i>	<i>12 heures pour l'initiale, 7h pour le MAC dans la limite de 10 personnes. Au-delà de 10 participants, afin de maintenir un minimum de temps d'apprentissage à chacun des participants, la formation sera prolongée d'une heure pour l'initiale et d'une demi-heure pour le MAC, par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14.</i>
<i>Effectif approximatif concerné</i>	<i>De 75 à 90 agents/an environ</i>

Objectif :

Apporter les gestes et actions de premiers secours en cas d'accident ou d'incident sur une personne.

Organisation :

Prévoir des sessions, en intra, sur les sites de l'ifce si l'effectif est suffisant pour ouvrir une session.

Et/ou

Prévoir des prestations individuelles, en inter, chez le prestataire, dans l'agence la plus proche du site de l'agent, pour les agents isolés.



Lot 7 : Prévention des risques liés à l'activité physique, pour les agents de la filière technique équine

<i>Durée de la formation</i>	<i>2 jours</i>
<i>Effectif approximatif concerné</i>	<i>De 8 à 15 agents/an environ</i>

Objectif :

- Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique, à partir des indicateurs statistiques et des connaissances anatomiques.
- Identifier les éléments déterminants des gestions et postures liées aux situations de travail.
- Repérer dans son travail des situations pouvant nuire à la santé.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents.
- Proposer les améliorations et participer à leur mise en œuvre.

Organisation : Prévoir des sessions, en intra, sur les sites de l'ifce si l'effectif est suffisant pour ouvrir une session.

Et/ou

Prévoir des prestations individuelles, en inter, chez le prestataire, dans l'agence la plus proche du site de l'agent, pour les agents isolés.

Une attention particulière sera portée aux prestataires proposant des mises en pratique sur le poste de l'agent, en condition de travail.



Lot 8 : Formation initiale des assistants de prévention (Fonction publique d'Etat)

<i>Durée de la formation</i>	<i>3 jours</i>
<i>Effectif approximatif concerné</i>	<i>15 agents environ sur 2 ans</i>

Formation assurée suivant la réglementation en vigueur, et notamment les articles R.4544-9 et R.4544-10 du code du travail, ainsi que la norme NF C 18510 en vigueur.

Objectif :

- Connaître l'évolution des politiques publiques de prévention.
- Identifier les sources législatives et réglementaires applicables en matière de santé et sécurité au travail et les textes spécifiques aux départements ministériels (y compris portant sur les préoccupations environnementales).
- Identifier la politique de prévention du service ou de l'établissement.
- Repérer les rôles et missions des acteurs et responsabilités de chacun (chef de service, médecin de prévention, membres du CHSCT, agents, inspecteur santé sécurité au travail).
- Situer les responsabilités pénales en matière de santé et de sécurité au travail.
- Identifier les enjeux et conséquences du droit de retrait.

Organisation : Prévoir des sessions, en intra, sur les sites de l'ifce si l'effectif est suffisant pour ouvrir une session.

Et/ou

Prévoir des prestations individuelles, en inter, chez le prestataire, dans l'agence la plus proche du site de l'agent, pour les agents isolés.



4.3 Progression de la formation et du (ou des) stagiaire(s)

Pour chaque lot, la date prévisionnelle d'envoi des commandes au prestataire est fixée début avril. Les formations devront pouvoir commencer dès la notification du marché.

Pour toutes les formations, à la fin de chaque session, le prestataire proposera un questionnaire d'évaluation et de satisfaction à chaud à chaque participant, et le récupérera. Tous les questionnaires seront envoyés au gestionnaire de formation (cité au chapitre 5.2) en même temps que la facture correspondante.

Toutes les formations devront être terminées au 31/12/2018.

4.4 Lieu et organisation des formations

Les formations auront lieu :

Soit par session en intra dans l'un des sites de l'ifce, si le nombre de participants effectivement inscrits par lot est compris dans l'effectif mini-maxi préconisé par session par le prestataire.

Soit par prestation individuelle en inter, dans les locaux du prestataire, au plus proche des sites des agents, si le nombre de participants effectivement inscrits par lot est en dessous de l'effectif mini préconisé par le prestataire. Compléter le tableau en annexe 3. Les différents sites de l'ifce sont présentés en annexe du cahier des charges à titre indicatif.

5 Conditions particulières

5.1 Identification de l'établissement passant commande

ifce
Direction des ressources humaines
Cellule formation
Route de Troche BP 6
19231 Arnac-Pompadour cedex

5.2 Délais et contacts

Date limite de remise des réponses :
Lundi 26 février 2018 à 12 heures



Les réponses doivent être transmises à l'adresse ci-dessous et en priorité **par voie électronique** :

ifce
Services Généraux - Cellule Achats
Route de Troche – B.P 6
19231 Arnac Pompadour cedex
[**achats@ifce.fr**](mailto:achats@ifce.fr)

Personne à contacter pour toute demande de renseignements techniques :

ifce
Direction des ressources humaines
Anne BINSON
Gestionnaire de formation
Cellule formation
19231 Arnac Pompadour cedex
Tel : 05 55 98 59 28 – Fax : 05 55 98 59 21
[**anne.binson@ifce.fr**](mailto:anne.binson@ifce.fr)

Personne à contacter pour toute demande de renseignements administratifs et/ou réglementaires :

ifce
Services Généraux – Cellule Achats
Route de Troche – BP 6
19231 Arnac Pompadour cedex
Tel : 05 55 73 83 23
[**achats@ifce.fr**](mailto:achats@ifce.fr)

5.3 Modalités de paiement

Le paiement est effectué par virement dans un délai de 30 jours, sur présentation de la facture et des livrables dématérialisés (cf chapitre 5.4), **précisant le numéro de marché**, qui seront adressés à l'établissement passant la commande, référencé au chapitre 5.1.

Si le prestataire retenu utilise Chorus Pro, il lui sera adressé lors de la première commande le numéro SIRET de l'établissement, le numéro d'engagement juridique ainsi que le numéro de marché, pas de code service à renseigner.

A compter de 30 jours suivant la date du service fait, une pénalité de 15€ (quinze euros) par jour de retard sera infligée au prestataire qui n'aura pas délivré la facture avec l'ensemble des livrables définis au chapitre suivant.



5.4 Livrables

Tous les livrables (hors cartes et titres individuels à transmettre par courrier) devront être transmis sous **forme dématérialisée** (par mail, via une plateforme Internet...), au gestionnaire de formation, mentionné au chapitre 5.2 (renseignements techniques), qu'il s'agisse d'une formation en inter ou en intra entreprise.

En amont de la formation

15 jours minimum avant le début de la formation, convocation individuelle, sur laquelle seront indiqués les horaires et le lieu précis de la formation.

En aval de la formation

- > feuille de présence émargée du (ou des) stagiaire(s) et du (ou des) formateur(s) par demi-journée de formation.
- > attestation individuelle de formation.
- > carte ou titre individuel, pour les lots 2, 3, 5 et 6, 7.
- > questionnaire de satisfaction et d'évaluation à chaud de la formation pour chaque participant.
- > facture.

Attention : tous les documents relatifs au marché, facture comprise, doivent obligatoirement comporter le numéro du marché.

5.5 Contenu et présentation de la proposition

Chaque réponse devra contenir :

1. La présentation de la société et ses références dans le domaine des formations en prévention santé et sécurité.
2. La copie du justificatif d'obtention du numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité et de l'habilitation obtenue en fonction des lots.
3. La liste ou cartographie du ou des centres de formation proposés par le candidat. Le tableau p 37 complété pour chaque lot.
4. Les grilles tarifaires fournies pour chaque lot et chaque formule : prix unitaire HT et forfaitaire net (par exemple : par personne, par session, en intra et en inter...).
5. Le contenu de chaque formation proposée ainsi que la méthodologie envisagée.
6. Un échantillon des livrables : convocation, feuille d'émargement, évaluation, attestation individuelle de formation, titre ou carte individuelle...
7. Une description des supports utilisés, du matériel pédagogique remis au stagiaire en



- cours et en fin de formation. Un exemple de support de cours remis au stagiaire sera présenté pour chaque lot.
8. L'engagement du candidat sur les délais de réalisation des prestations après réception de la commande.
 9. Les profils des formateurs pressentis pour chaque lot (titulaires et suppléants).
 10. Un relevé d'identité bancaire.
 11. Une attestation sur l'honneur en application des articles 43 – 44 et 46 du code des marchés publics (modèle joint chapitre 8).
 12. L'acte d'engagement (ATTRI1).

Les contrats sont régis par les lois et règlements français exclusivement. Il est précisé que tout document ou correspondance relatif au marché devra être rédigé en langue française exclusivement.

5.6 Durée de validité des offres

Le contenu et le prix proposés engagent le candidat pendant une durée de trois mois après la date limite de remise des offres.

5.7 Durée du marché

Le marché débutera au jour de sa notification et se terminera au 31 décembre 2018, reconductible 1 an soit jusqu'au 31 décembre 2019.

5.8 Prix

Cf. fiche « Proposition de prix » à compléter (chapitre 7).

Les prix doivent être présentés sous la forme de prix unitaire net hors taxe.

Le titulaire a la charge de la formation proprement dite et de tous les frais annexes éventuels (supports de formation, déplacements et restauration de l'intervenant, divers...). Les frais annexes doivent obligatoirement être intégrés au prix unitaire.

Les prix sont fermes pendant la première année d'exécution du marché. Ils sont ajustables à partir du treizième mois d'exécution du marché sur présentation d'un nouveau tarif, soumis à l'approbation de la personne publique. En cas d'augmentation égale ou supérieure à 3 %, la personne publique se réserve le droit de résilier le marché sans préavis ni indemnité.



5.9 Conditions d'annulation ou de report

Toute offre à ce cahier des charges engage le prestataire sur la durée du marché, concernant les conditions d'annulation ou de report d'une formation.

En cas de force majeure (intempéries, arrêt maladie, problèmes familiaux, décès...) l'ifce est en droit de :

- Reporter ou annuler, sans compensation financière, une formation dans un délai de 3 jours ouvrés pour les formations en intra ou en inter.
- Remplacer un stagiaire par un autre, jusqu'à la veille de la formation, si cela n'impacte pas le déroulement de la formation. Si ce n'est pas envisageable, l'ifce s'engage à payer uniquement les coûts générés pour la préparation de cette session.
- En cas d'interruption d'une formation en inter par le stagiaire, dans un cas de force majeure, seules les heures effectuées seront dues dans leur intégralité et ce, quelle que soit l'action en cours.

Toute annulation ou report de session par le prestataire :

- n'engendrera aucune compensation financière pour l'ifce, dans un délai supérieur à 10 jours ouvrés;
- donnera lieu au paiement de la totalité des coûts engagés par l'ifce pour la préparation de cette session (réservations pour hébergement, transport...) dans les 10 jours ouvrés qui précèdent la session;
- engage celui-ci à proposer de nouvelles dates de formation, dans un délai de 2 jours ouvrés et de mettre en œuvre la nouvelle formation dans un délai de 2 mois maximum, sans dépasser la date de fin du marché.

6 Classement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-après, sera retenue :

Les offres seront évaluées selon les critères pondérés suivants :

- Prix des prestations : 40%

Sur la base du prix indiqué dans la grille tarifaire financière de chaque lot, jointe au présent dossier de la consultation, en chapitre 7, obligatoirement complétée par le candidat (SEUL support de prix pris en compte).



- Valeur technique de la proposition : 60 %

La valeur technique de la proposition sera appréciée au vu :

- > du programme détaillé de la formation : 20 %
- > du contenu et de la méthodologie pédagogique retenue : 10 %
- > du contenu et présentation de la proposition (fond et forme de l'offre : présentation de la société, cartographie, utilisation des grilles tarifaires ifce...) : 10 % (Merci de bien vouloir numéroter les pages de votre offre)
- > du profil des intervenants en charge de la mission (titulaires et suppléants) : 10 %
- > de la qualité et pertinence de l'échantillon représentatif de la documentation et du suivi administratif (cf. livrables) : 5 %
- > du délai de **réalisation** des sessions, après émission du bon de commande : 5 %

Exemple : pour une commande passée le 1er/04/2018, au bout de combien de temps pourra avoir lieu la première session de formation (2 semaines, 1 mois...).



7 Proposition de prix

Lot 1 : Formations des Équipiers de Première Intervention (EPI)

Désignation	Prix unitaire HT	Lieux proposés
Formation sur bacs à feu		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire		
Durée de la formation :		
Montant HT par personne		Tableau à compléter - p 37
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Durée de la formation :		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		
Formation en Unité Mobile d'Extinction		
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Durée de la formation par session:		Site pressenti: Pompadour pour environ 40 agents maximum
Montant HT par jour		
Effectif mini/maxi par session		
Nombre maxi de sessions par jour		

TVA applicable :

Délai de réalisation des sessions, après émission du bon de commande :

.....

A le

Désignation du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire

(raison sociale, SIRET, NAF, adresse, téléphone, Cachet et signature
mail, numéro d'organisme formation)



Lot 2 : Formation initiale et recyclage pour habilitation électrique du personnel électricien

Carnet de prescription fourni

Désignation	Prix unitaire HT	Lieux proposés
Formation initiale : Travaux et ou consignation d'ordre électrique en BT et/ou intervention générale – Indices B1, B2, BC, et/ou BR		
Durée de la formation :		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire		
Montant HT par personne		Tableau à compléter - p 37
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		
Formation recyclage : Travaux et ou consignation d'ordre électrique en BT et/ou intervention générale – Indices B1, B2, BC, et/ou BR		
Durée de la formation :		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire		
Montant HT par personne		Tableau à compléter - p 37
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		

TVA applicable :

Délai de réalisation des sessions, après émission du bon de commande :

.....

A le

Désignation du candidat

(raison sociale, SIRET, NAF, adresse, téléphone, mail, **numéro d'organisme formation**)

Nom, prénom et qualité du signataire

Cachet et signature



Lot 2 : Formation initiale et recyclage pour habilitation électrique du personnel électricien

Carnet de prescription fourni

Désignation	Prix unitaire HT	Lieux proposés
Formation initiale : Travaux d'ordre électrique en BT et HT et intervention générale – Indices B1, B2, BC, et/ou BR-HO, H1, H1V, H2, H2V et/ou HC		
Durée de la formation :		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire		
Montant HT par personne		Tableau à compléter - p 37
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		
Formation recyclage : Travaux d'ordre électrique en BT et HT et intervention générale – Indices B1, B2, BC, et/ou BR-HO, H1, H1V, H2, H2V et/ou HC		
Durée de la formation :		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire		
Montant HT par personne		Tableau à compléter - p 37
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		

TVA applicable :

Délai de réalisation des sessions, après émission du bon de commande :

.....

A le

Désignation du candidat

(raison sociale, SIRET, NAF, adresse, téléphone, mail, **numéro d'organisme formation**)

Nom, prénom et qualité du signataire

Cachet et signature



Lot 3 : Formation initiale et recyclage pour habilitation électrique du personnel non électricien

Carnet de prescription fourni

Désignation	Prix unitaire HT	Lieux proposés
FORMATION INITIALE BS/BE		
Durée de la formation :		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire		
Montant HT par personne		Tableau à compléter - p 37
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		
RECYCLAGE BS/BE		
Durée de la formation :		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire		
Montant HT par personne		Tableau à compléter - p 37
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		

TVA applicable :

Délai de réalisation des sessions, après émission du bon de commande :

.....

A le

Désignation du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire

(raison sociale, SIRET, NAF, adresse, téléphone, Cachet et signature mail, **numéro d'organisme formation**)



**Lot 4 : Formation à la conduite en sécurité et éco-conduite
(Permis B)**

Désignation	Prix unitaire HT	Lieux proposés
Formation en inter, dans les locaux du prestataire Matériel inclus, fourni par le prestataire		
Durée de la formation :		
Montant HT par personne		Tableau à compléter - p 37

TVA applicable :

Délai de réalisation des sessions, après émission du bon de commande :

.....

A le

Désignation du candidat

(raison sociale, SIRET, NAF, adresse, téléphone,
mail, **numéro d'organisme formation**)

Nom, prénom et qualité du signataire

Cachet et signature



Lot 5 : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES
FORMATION INITIALE

Durée de la formation (heures, jours)		
Répartition théorie/pratique/test		
Nombre d'heures par catégorie supplémentaire à tester, pour une même recommandation		
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Effectif minimum-maximum pour qu'une session soit mise en place en intra sur site ifce		
Catégorie	Coût HT/ personne avec location du matériel	Coût HT/personne sans location du matériel
Recommandation R372m		
Catégorie 1		
Catégorie 2		
Catégorie 4		
Catégorie 8		
Catégorie 9		
Catégorie 10		
Coût par agent par test supplémentaire		
Coût par agent par ré-entraînement et représentation à un test		



Recommandation R386	
Catégorie 1B	
Catégorie 3B	
Coût par agent par test supplémentaire	
Coût par agent par ré-entraînement et représentation à un test	
Formation en inter, dans les locaux du prestataire – Lieux à définir : compléter le tableau p 37	
Catégorie	Coût HT/ personne, matériel fourni
Recommandation R372m	
Catégorie 1	
Catégorie 2	
Catégorie 4	
Catégorie 8	
Catégorie 9	
Catégorie 10	
Coût par agent par test supplémentaire	
Coût par agent par ré-entraînement et représentation à un test	



Recommandation R386	
Catégorie 1B	
Catégorie 3B	
Coût par agent par test supplémentaire	
Coût par agent par ré-entraînement et représentation à un test	



Lot 5 : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES
FORMATION CACES RECYCLAGE

Durée de la formation (heures, jours)		
Répartition théorie/pratique/test		
Nombre d'heures par catégorie supplémentaire à tester, pour une même recommandation		
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Effectif minimum-maximum pour qu'une session soit mise en place en intra sur site ifce		
Catégorie	Coût HT/ personne avec location du matériel	Coût HT/personne sans location du matériel
Recommandation R372m		
Catégorie 1		
Catégorie 2		
Catégorie 4		
Catégorie 8		
Catégorie 9		
Catégorie 10		
Coût par agent par test supplémentaire		



Coût par agent par ré-entraînement et représentation à un test		
Recommandation R386		
Catégorie 1B		
Catégorie 3B		
Coût par agent par test supplémentaire		
Coût par agent par ré-entraînement et test supplémentaire		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire – Lieux à définir : compléter le tableau p 37		
Catégorie	Coût HT/ personne, matériel fourni	
Recommandation R372m		
Catégorie 1		
Catégorie 2		
Catégorie 4		
Catégorie 8		
Catégorie 9		
Catégorie 10		



Coût par agent par test supplémentaire	
Coût par agent par ré-entraînement et représentation à un test	
Recommandation R386	
Catégorie 1B	
Catégorie 3B	
Coût par agent par test supplémentaire	
Coût par agent par ré-entraînement et représentation à un test	

TVA applicable :

Délai de réalisation des sessions, après émission du bon de commande :

.....

A le

Désignation du candidat

(raison sociale, SIRET, NAF, adresse, téléphone, mail, numéro d'organisme formation)

Nom, prénom et qualité du signataire

Cachet et signature



Lot 6 : Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale

Désignation	Prix unitaire HT	Lieux proposés
FORMATION INITIALE		
Durée de la formation :		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire – Tableau à compléter p 37		
Montant HT par personne		
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		



Lot 6 : Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Formation MAC

Désignation	Prix unitaire HT	Lieux proposés
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES		
Durée de la formation :		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire – Tableau à compléter p 37		
Montant HT par personne		
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		

TVA applicable :

Délai de réalisation des sessions, après émission du bon de commande :

.....

A le

Désignation du candidat

(raison sociale, SIRET, NAF, adresse, téléphone,
mail, numéro d'organisme formation)

Nom, prénom et qualité du signataire

Cachet et signature



Lot 7: Prévention des risques liés à l'activité physique

Désignation	Prix unitaire HT	Lieux proposés
Durée de la formation :		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire – Tableau à compléter p 37		
Montant HT par personne		
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		

TVA applicable :.....

Délai de réalisation des sessions, après émission du bon de commande :

.....

A le

Désignation du candidat

(raison sociale, SIRET, NAF, adresse, téléphone,
mail, numéro d'organisme formation)

Nom, prénom et qualité du signataire

Cachet et signature



Lot 8: Formation initiale des assistants de prévention

Désignation	Prix unitaire HT	Lieux proposés
Durée de la formation :		
Formation en inter, dans les locaux du prestataire – Tableau à compléter p 37		
Montant HT par personne		
Formation en intra, dans les locaux de l'ifce, site à définir ultérieurement		
Montant HT par session		Un des sites ifce
Effectif mini/maxi par session		

TVA applicable :

Délai de réalisation des sessions, après émission du bon de commande :

.....

A le

Désignation du candidat

(raison sociale, SIRET, NAF, adresse, téléphone,
mail, numéro d'organisme formation)

Nom, prénom et qualité du signataire

Cachet et signature



8 Attestation sur l'honneur

Je soussigné

En qualité de

Agissant pour le compte de (société) :

..... (ou en mon nom propre)

Adresse :

.....

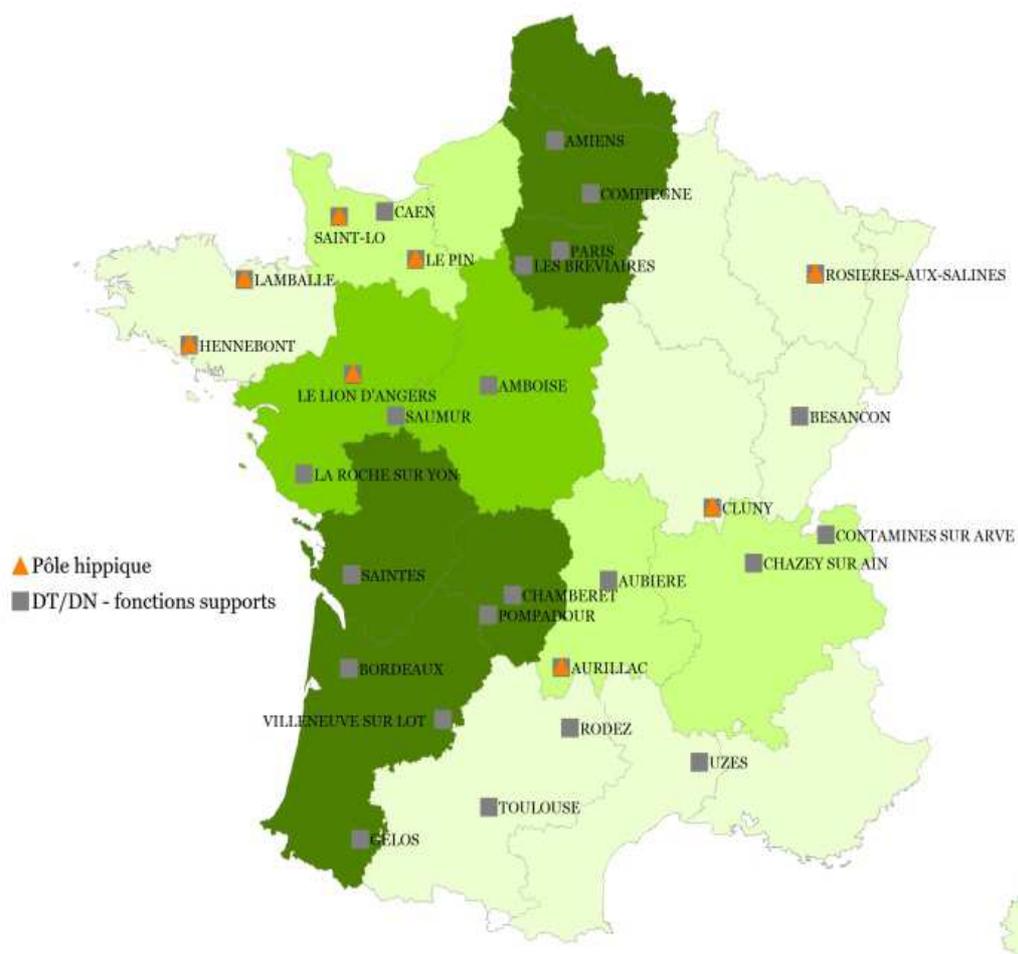
CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE :

- la société que je représente a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
- la société que je représente n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
- la société que je représente n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8221-3, L.8221-5, L.8231-1 et L.8241-1, L.8251-1, L.8251-2 du Code du travail.

Fait à le

Annexe 1 : Carte des implantations de l'ifce

Implantations des agents de l'IFCE





Annexe 2 : Coordonnées des implantations de l'ifce

Site I.F.C.E. d'AMBOISE (37)	Avenue Émile Gounin	37400	AMBOISE
Site I.F.C.E. d'AMIENS (60)	Délégation Hauts de France 5 rue Henri Daussy	80000	AMIENS
Site I.F.C.E. d'AURILLAC (15)	Avenue de Julien	15000	AURILLAC
Site I.F.C.E. de BESANCON (25)	52 rue de Dôle BP1919	25020	BESANCON
Site I.F.C.E. de BORDEAUX (33)	17 cours Xavier Arnoz	33000	BORDEAUX
Site I.F.C.E. des BREVIAIRES (78)	Route du Perray	78610	LES BREVIAIRES
Station Expérimentale de CHAMBERET (19)	Domaine de la Valade	19370	CHAMBERET
Site I.F.C.E de CHAZEY (01)	Bâtiment Equipole Parc du cheval Rhône Alpes Le Luisard	01150	CHAZEY/AIN
Site I.F.C.E. de CLUNY (71)	2 rue Porte des Prés	71250	CLUNY
Site I.F.C.E. de GELOS (64)	1 rue du Maréchal Leclerc	64110	GELOS
Site I.F.C.E. d'HENNEBONT (56)	Rue Victor Hugo BP127	56700	HENNEBONT
Site I.F.C.E. de LAMBALLE (22)	Place du champ de foire BP10528	22405	LAMBALLE Cedex
Site I.F.C.E. de LA ROCHE SUR YON (85)	21 rue Gallieni BP317	85008	LA ROCHE SUR YON Cedex
Site I.F.C.E. du LION D'ANGERS (49)	Domaine de l'Isle Briand	49220	LE LION D'ANGERS
Site administratif de PARIS (75)	83-85 Bd Vincent Auriol	75013	PARIS
Site du PIN -École supérieure du cheval et de l'équitation (61)	Les écuries du Bois	61310	LE PIN AU HARAS
Site administratif de POMPADOUR (19)	Route de Troche BP6	19231	ARNAC POMPADOUR cedex
Site I.F.C.E de POMPADOUR (19)	Le Château	19230	ARNAC POMPADOUR
Site I.F.C.E. de ROSIERES AUX SALINES (54)	1 rue Léon Bocheron	54110	ROSIÈRES AUX SALINES
Site I.F.C.E. de SAINTES (17)	2 avenue Jourdan	17100	SAINTEES
Site I.F.C.E. de SAINT-LÔ (50)	Route de Paris BP360	50010	SAINT LO



Site I.F.C.E. de SAUMUR (49) Siège social	Terrefort BP207	49411	SAUMUR Cedex
Site I.F.C.E. d'UZES (30)	Chemin Mas de Tailles	30700	UZES
Site I.F.C.E. de VILLENEUVE SUR LOT (47)	Place des Droits de l'Homme BP303	47303	VILLENEUVE SUR LOT



Annexe 3 - Tableau à compléter

Coordonnées des implantations du prestataire au plus proche des sites ifce

Site ifce	Inscription en inter – Préciser l'adresse de l'agence la plus proche							
	LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 6	LOT 7	Lot 8
Site I.F.C.E. d'AMBOISE (37400)								
Site I.F.C.E. d'AMIENS (80000)								
Site I.F.C.E. d'AURILLAC (15000)								
Site I.F.C.E. de BORDEAUX (33000)								
Site I.F.C.E. de BESANCON (25020)								
Site I.F.C.E. des BREVIAIRES (78610)								
Station Expérimentale de CHAMBERET (19370)								
Site I.F.C.E de CHAZEY (01150)								
Site I.F.C.E. de CLUNY (71250)								
Site I.F.C.E. de GELOS (64110)								
Site I.F.C.E. d'HENNEBONT (56700)								
Site I.F.C.E. de LAMBALLE (22405)								
Site I.F.C.E. de LA ROCHE SUR YON (85008)								



Site ifce	Inscription en inter – Préciser l'adresse de l'agence la plus proche							
	LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 6	LOT 7	Lot 8
Site I.F.C.E. du LION D'ANGERS (49220)								
Site administratif de PARIS (75013)								
Site du PIN -École supérieure du cheval et de l'équitation (61310)								
Site administratif de POMPADOUR (19231)								
Site I.F.C.E de POMPADOUR (19230)								
Site I.F.C.E. de ROSIERES AUX SALINES (54110)								
Site I.F.C.E. de SAINTES (17100)								
Site I.F.C.E. de SAINT-LÔ (50010)								
Site I.F.C.E. de SAUMUR (49411) Siège social								
Site I.F.C.E. d'UZES (30700)								
Site I.F.C.E. de VILLENEUVE SUR LOT (47303)								